

PAR TÉLÉCOPIE ET PAR COURRIER (819) 688-2015

Québec, le 7 mai 2003

Monsieur Michel Renaud
Biologiste
Société de la faune et des parcs du Québec
737, rue de la Pisciculture, C.P. 478
Succursale Saint-Faustin
Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 2G0

Objet Projet de dragage d'entretien du chenal entre Hudson et Oka dans le lac des
Deux-Montagnes

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 15, 16 et 17 avril dernier sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier désire savoir si des mesures particulières devraient être prises, lors de la période de dragage et de disposition des sédiments, afin d'assurer la protection des herbiers, des frayères potentielles et des aires de concentration d'oiseaux aquatiques dans le secteur du projet ? Si oui, lesquelles ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 16 mai prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Coordonnatrice du secrétariat de la commission



PAR TÉLÉCOPIE ET PAR COURRIER (450) 928-7625

Québec, le 7 mai 2003

Monsieur Michel Letendre
Société de la faune et des parcs du Québec
201, Place Charles-Lemoyne, bureau 2,05
Longueuil (Québec) J4K 2T5

Objet Projet de dragage d'entretien du chenal entre Hudson et Oka dans le lac des
Deux-Montagnes

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 15, 16 et 17 avril dernier sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier désire savoir si des mesures particulières devraient être prises, lors de la période de dragage et de disposition des sédiments, afin d'assurer la protection des herbiers, des frayères potentielles et des aires de concentration d'oiseaux aquatiques dans le secteur du projet? Si oui, lesquelles?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 16 mai prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat de la commission